

Rapport public Parcoursup session 2024

ECP Apprentissage - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ECP Apprentissage - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (41309)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ECP Apprentissage - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (41309)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	333	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes première et terminale	Bulletins de Première et Terminale (notes et appréciations) - Cohérence entre le profil du candidat et les attendus de la formation - Fiche Avenir (pour les étudiants en 2022-2023)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences rédactionnelles	Syntaxe, maîtrise des règles élémentaires d'orthographe et de grammaire	Important
Savoir-être	Assiduité	Appréciations des enseignants et relevé d'absences/retards en 1ère et terminale	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	CV, lettre de motivation, éventuellement lettre de recommandation d'un ancien tuteur de stage ou employeur	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, centres d'intérêt	Enrichissement personnel et social, sens du service, ouverture aux autres, esprit d'équipe	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury) constituée principalement de professeurs. Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche.

Cette grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux de la formation :

- Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur : 25%

- Savoir-être 30%

- Votre motivation et la cohérence de votre projet 30%

- Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt 15%

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La participation à nos différentes journées Portes Ouvertes demeure vivement conseillé.

La recherche d'un employeur pour signer un contrat d'apprentissage doit se faire le plus tôt possible, avec l'appui de nos conseillers formation.

Notre équipe proposera aux candidats sélectionnés de s'inscrire à des ateliers pour les accompagner dans la recherche d'une alternance.

Il sera également possible de nous solliciter pour un coaching individuel afin de vous entraîner à réussir un entretien de recrutement.

Il ne s'agit pas d'un BTS "Négociateur Immobilier" : il ne faut pas solliciter uniquement les agences immobilières dans le cadre de ses recherches.

Il est possible de trouver un poste en alternance au sein d'entreprises telles que les banques, les organismes HLM, les promoteurs,

...

Les candidats doivent avoir une appétence particulière pour le droit, des capacités rédactionnelles et d'analyse.

Programme : Culture générale, anglais, transaction, gestion, droit, économie, architecture, communication

Signature :

Jordan HUFSCMITT,

Chef d'établissement de l'établissement ECP

Apprentissage